

Bujumbura, le 5/6/2018

Analyse de PARCEM à l'occasion de la journée mondiale dédiée à l'environnement.

0. Introduction

La protection de l'environnement est un axe fondamental dans le développement socio-économique d'un pays. Toute stratégie de développement durable préserve les ressources pour les générations futures. Le coût lié au changement climatique devient de plus en plus inquiétant pour les nations. Pour le Burundi, la situation se complique avec sa forte pression démographique. La détermination du monde entier d'agir dans ce secteur se lit à travers la place de choix qu'occupe le secteur de l'environnement dans les objectifs mondiaux d'orientation du développement : OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) et ODD (Objectifs de Développement Durable), différents sommets et accords de Kyoto, Rio de Janeiro, Paris, Marakech etc.

I. Au Burundi, l'Etat des lieux est alarmant

La situation alarmante du secteur de l'environnement et sa gestion se lit à travers les éléments suivants :

- a) **Une vitesse de déforestation inquiétante** : 64 ha de déforestation annuellement, ce qui complique la situation de la gestion du charbon "Amakara" comme source d'énergie dans un contexte de croissance démographique galopante et de multiplication des feux de brousse;
- b) **L'Erosion** qui nous fait perdre chaque année plus de 100 tonnes /ha de bonnes terres dans certaines régions ;
- c) **Les inondations** qui dévastent des champs de culture, des habitations avec des pertes en vies humaines et cela chaque année;
- d) **Un déficit de traitement des eaux usées et ménagers** : la station d'épuration de Buterere est en difficulté de fonctionnement ;

- e) *Manque des installations (lieux d'aisance)* : Plus de 5 millions de Burundais vivent sans installations sanitaires adéquates occasionnant le cholera de façon endémique ;
- f) *L'assèchement progressif de certains lacs du Nord (lac aux oiseaux)*
- g) *La pollution du Lac Tanganyika* :
- A travers les rivières qui y déversent beaucoup de sédiments, de boue ou d'autres sortes de déchets qu'elles ramassent sur leur passage ;
 - Des produits chimiques ou d'autres déchets industriels ;
 - Des eaux ménagères mal traitées ;
 - Des pêcheurs sans latrines ;
 - Construction anarchique dans les aires protégées du Lac, exploitation agricole, réserve de Rukoko.
- h) *Construction anarchique dans les terres fertiles* ;
- i) *La recherche des matériaux de construction dans les rivières* : sable et cailloux (kuropora amabuye) ;
- j) *Des risques de pollution diverses comme les débris et les restes de l'ancien incendie du marché central* ;
- k) *Défaillance de collecte des déchets et ordures ménagers par les associations concernées* ;
- l) *Manque de politique de gestion des produits en plastique malgré leur toxicité à l'environnement.*

II. Un dysfonctionnement institutionnel et inadéquat

- Des institutions presque paralysés ;
- Le Ministère aujourd'hui démembré ;
- L'INECN (Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature),
- L'autorité du Lac Tanganyika ;
- Des bonnes lois comme le code de l'eau et de l'environnement ;
- La création d'une police spéciale de l'environnement.

Mais suite à une corruption qui a déjà atteint une situation critique, rien n'avance et pas de résultats. Et cela est aggravé par une dotation budgétaire insuffisante : un budget annuel de 6 milliards sans projet d'investissement visible et adéquat. Exemple : ABUTIP (Agence

Burundaise pour la Réalisation des Travaux d'Intérêt Public) estime le coût des travaux de drainage et de protection total des lits de rivières à 12 milliards.

III. Des conséquences incalculables

1. Le secteur touristique en panne et qui ne génère pas des devises dont le pays a tant besoin ;
2. Un cout extrêmement élevé des inondations et des changements climatiques ;
3. Prolifération des maladies diarrhéiques, respiratoires et autres ;
4. Le coût de captage d'eau potable par la REGIDESO dans le Lac Tanganyika qui devient de plus en plus élevé ;
5. La biodiversité menacée : les meilleurs poissons, les Ndagala, les hippopotames.

En Conclusion, PARCEM interpelle la conscience des hautes autorités à se ressaisir, à afficher une volonté politique en actes et en paroles, à rompre avec l'impunité et la complaisance. Quand tous les outils et instruments sont là, la balle est dans le camp du gouvernement : soit les autorités veulent agir mais ne peuvent pas, ou peuvent agir mais n'ont pas la volonté.

Pour PARCEM

Faustin NDIKUMANA

